

# CLIMATE INVESTMENT FUNDS

Joint CTF-SCF/16/4  
24 mai 2016

---

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF  
Oaxaca (Mexique)  
15 juin 2016

Point 5 de l'ordre du jour

INITIATIVE SPECIALE « EVALUATION ET APPRENTISSAGE » :  
PLAN D'ACTIVITE  
(RESUME)

## DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le document JOINT CTF-SCF/TFC.16/4, intitulé *Initiative spéciale « évaluation et apprentissage » : plan d'activité*, le Comité conjoint CTF-SCF se félicite des travaux entrepris par le Groupe consultatif sur les connaissances découlant des évaluations aux fins de l'apprentissage, qui couvre l'ensemble des CIF, et par l'Unité administrative des CIF pour préparer le plan d'activité.

Le Comité conjoint approuve le plan d'activité et ses quatre thèmes d'apprentissage :

- 1) Changements aux effets transformateurs
- 2) Investissements du secteur privé
- 3) Participation des acteurs locaux et effets positifs
- 4) Conception et mode de fonctionnement des CIF

Le Comité conjoint invite l'Unité administrative des CIF, sous la conduite du Groupe consultatif, à mettre en œuvre les activités retenues dans le plan d'activité. Le Comité conjoint charge aussi l'Unité administrative des CIF de prendre en compte les avis et les observations formulés par ses membres à la réunion conjointe lors de la mise en œuvre du plan d'activité.

## 1 Introduction et contexte général

1. En mai 2015, le Comité conjoint CTF-SCF a approuvé la proposition d'une initiative qui vise à renforcer l'acquisition des connaissances résultant des évaluations pour nourrir le processus d'apprentissage dans le cadre des CIF (ci-après dénommée « l'Initiative »). Ce travail doit venir compléter les activités annuelles de contrôle et d'établissement de comptes rendus dans tous les programmes des CIF et les travaux entrepris indépendamment par chacune des banques multilatérales de développement (BMD).
2. À cette fin, le Comité conjoint a créé un « budget pour les initiatives spéciales » (financé par le budget de l'Unité administrative des CIF), initialement doté d'environ 9 millions de dollars, pour appuyer un processus d'apprentissage basé sur des activités d'évaluation et le recensement de faits dans le cadre des CIF, au niveau notamment des projets, programmes, thèmes, portefeuilles et fonds. Ce travail vise à :
  - relever régulièrement les faits et les acquis pour éclairer les activités des CIF dans un délai raisonnable ; et
  - faire ressortir les éléments et enseignements précieux tirés de l'expérience pour éclairer les investissements actuels et futurs dans l'action climatique.
3. Le Comité conjoint a demandé qu'un Groupe consultatif sur les connaissances découlant des évaluations aux fins de l'apprentissage soit constitué pour fournir des conseils sur les orientations stratégiques de ce travail. Il a aussi demandé de faire appel à un spécialiste senior de l'évaluation et de l'apprentissage pour aider à conduire et accompagner ce travail depuis l'Unité administrative des CIF.

## 2 Concepts et principes directeurs

4. Cette initiative vise globalement à rassembler des connaissances factuelles à la lumière de l'expérience des CIF, en s'appuyant sur des évaluations et d'autres procédés méthodiques. Les connaissances ainsi amassées serviront le moment venu à éclairer et améliorer les stratégies, les décisions à prendre et les autres choix déterminants à faire en ce qui concerne les investissements et leur réalisation. Une approche de l'apprentissage axée sur l'utilisateur et sur la demande permettra de choisir des sujets et des modes d'évaluation pratiques et concrets, l'objectif déclaré étant la création de valeur ajoutée pour des usagers et publics prioritaires.
5. L'Initiative fera appel à un ensemble de principes directeurs qui permettront de sélectionner des activités prometteuses d'évaluation et d'apprentissage en fonction de leur alignement sur les stratégies des utilisateurs et qui serviront d'outils d'assurance qualité. Ces principes directeurs aideront à s'assurer que les activités financées sont stratégiques, adaptées aux objectifs poursuivis, axées sur l'acquisition de connaissances, pratiques,

interactives et participatives, inclusives et soucieuses de la parité des sexes<sup>1</sup>, innovantes, exécutées au moment opportun et efficaces par rapport à leur coût, éthiques et favorables aux connaissances et aux capacités locales.

### **3 Thèmes d'apprentissage prioritaires**

6. Le plan d'activité comporte quatre thèmes d'apprentissage prioritaires qui seront initialement pris en compte à partir de 2016. Il s'agit des changements aux effets transformateurs, des investissements du secteur privé, de la participation des acteurs locaux et des effets positifs, et de la conception et du mode de fonctionnement des CIF. Ces thèmes sont le fruit de l'ensemble des contributions recueillies auprès de 43 parties prenantes aux CIF lors de consultations entre janvier et avril 2016<sup>2</sup>, et des travaux approfondis des membres du Groupe consultatif. Les thèmes transversaux clés, dont la parité des sexes et l'inclusion, feront partie intégrante de toutes les activités d'évaluation et d'apprentissage.

#### **3.1 Thème prioritaire 1 : Changements aux effets transformateurs**

7. L'un des objectifs fondamentaux des CIF et des autres fonds climatiques est de contribuer à des changements aux effets transformateurs. Les aspects abordés seront par exemple les suivants :
  - Qu'entend-on, aux CIF, par effets transformateurs ?
  - Quels sont les moteurs d'une transformation profonde et quels sont les obstacles à surmonter ?
  - Comment et dans quelle mesure les CIF accompagnent-ils des changements aux effets transformateurs ?

#### **3.2 Thème prioritaire 2 : Investissements du secteur privé**

8. La façon d'utiliser au mieux les financements accordés à des conditions libérales qui visent à stimuler les investissements du secteur privé est une question prioritaire. Les aspects abordés seront par exemple les suivants :
  - Quels sont les obstacles à surmonter et quels sont les modes d'intervention des CIF qui donnent de bons résultats ?
  - Comment les institutions des CIF peuvent-elles contribuer au mieux à la création d'un contexte porteur pour inciter le secteur privé à investir dans l'atténuation du changement climatique et les mesures de résilience ?

---

<sup>1</sup> Cela comprend « les droits de l'homme, le droit à la santé, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation vulnérable, et le droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité entre les générations », UNFCCC/CP/2015/L.9, décembre 2015.

<sup>2</sup> L'annexe 2 du document complet présente une synthèse de ces consultations.

### **3.3 Thème prioritaire 3 : Participation des acteurs locaux et effets positifs**

9. Le modèle des CIF fait appel à la participation des acteurs locaux et des populations et catégories de personnes vulnérables, et intègre une approche tenant compte des sexes/spécificités. Les aspects abordés seront par exemple les suivants :
- Dans quelle mesure les activités des CIF favorisent-elles la participation des acteurs locaux ?
  - Dans quelle mesure les investissements des CIF profitent-ils à un ensemble d'acteurs locaux ?

### **3.4 Thème prioritaire 4 : Conception et mode de fonctionnement des CIF**

10. La conception et le mode de fonctionnement s'organisent autour de projets mis en œuvre par les BMD et d'une approche-programme intégrée. Les aspects abordés seront par exemple les suivants :
- Comment l'approche-programme est-elle définie, et est-elle efficace ?
  - Quels sont les mécanismes de financement les plus efficaces pour atteindre des objectifs donnés ?
  - Quels enseignements peut-on tirer de la mise en œuvre des programmes des CIF par les BMD ?

## **4 Modes de mise en œuvre**

11. Les critères applicables à la conduite d'activités d'évaluation et d'apprentissage sont les suivants :
- 1) présenter un intérêt stratégique et/ou opérationnel pour la communauté des CIF en éclairant des décisions imminentes ou la mise en œuvre d'opérations dans des domaines d'activité essentiels
  - 2) pouvoir être le catalyseur d'un programme, d'un secteur, d'une technologie, d'un marché, d'une région, d'une institution, etc.
  - 3) avoir une expérience des CIF ou une expérience sectorielle plus large suffisante pour être mise à profit
  - 4) permettre au secteur du financement de l'action climatique au sens large de s'enrichir de connaissances importantes à chaque fois que cela est possible.
12. Pendant les six premiers mois, l'Initiative permettra de : faire un cadrage initial rapide pour définir plus précisément les besoins des utilisateurs ; définir des possibilités pouvant avoir des résultats rapides et être assez vite source de valeur ajoutée ; préparer un document d'orientation plus poussé présentant des options précises pour des activités d'évaluation et d'apprentissage autour de chaque thème prioritaire ; et commencer à appliquer ces approches. Dans un délai de 12 mois, l'objectif est d'avoir mis en place une série d'activités qui fourniront des informations initiales permettant d'éclairer les décisions d'utilisateurs

clés.

13. L'Initiative fera appel à des experts de premier plan dans les domaines de l'évaluation et de l'apprentissage ainsi qu'à des spécialistes de l'atténuation du changement climatique et des mesures d'adaptation, ce qui permettra d'appliquer un éventail d'approches et de méthodes pour dégager une masse de connaissances factuelles.
14. Les différents acteurs de la communauté des CIF seront régulièrement consultés pour s'assurer que les priorités et activités d'apprentissage sont pertinentes et d'actualité. Tous les acteurs et les groupes de la communauté des CIF pourront proposer des idées d'évaluation et d'apprentissage. Le spécialiste senior de l'évaluation et de l'apprentissage et le Groupe consultatif examineront ces idées de façon sélective à la lumière des critères retenus. Le spécialiste développera alors les idées jugées intéressantes en appliquant les critères décrits plus haut.
15. L'exécution des activités pourra être sous-traitée et financée directement dans le cadre de l'Initiative et/ou à travers les institutions de mise en œuvre dans le respect des protocoles de passation des marchés appliqués par l'Unité administrative des CIF et les BMD. L'Initiative rendra chaque année compte de ses activités et de ses réalisations au Comité conjoint, notamment par la présentation d'un rapport d'activité et d'états financiers.

## **5 Rôle du Groupe consultatif**

16. La création d'un Groupe consultatif chargé de fournir des conseils techniques et des orientations stratégiques pour guider le déroulement des opérations est au cœur de l'Initiative spéciale « évaluation et apprentissage ». Le Groupe consultatif a essentiellement pour fonctions et attributions de fournir régulièrement des avis au spécialiste senior de l'évaluation et de l'apprentissage, et aux autres acteurs des CIF pour les conseiller sur les activités proposées dans le cadre de l'Initiative et sur l'allocation des ressources nécessaires. Le Groupe consultatif se réunira deux fois par an et tiendra des conférences téléphoniques une fois tous les deux mois. Les modalités de participation à ce groupe seront réexaminées à la fin de la deuxième année.